



Inclusion Nouveau-Brunswick Facilitation indépendante – Vitrine de 2024

Caractéristiques uniques de ce modèle

Introduction

Fondé en 1957, Inclusion Nouveau-Brunswick (Inclusion NB) a pour objectif de favoriser l'autonomie des personnes avec une déficience intellectuelle ou développemental qui habitent au Nouveau-Brunswick. La mission d'Inclusion NB est de « faire en sorte que les personnes ayant un handicap intellectuel ou développemental participent pleinement à la société en tant que membres à part entière ».

Soutien pour tous

Le programme de facilitation indépendante d’Inclusion NB est unique puisqu’il est ouvert pour tous, peu importe la nature de leur déficience ou de leur handicap. Ceci inclut les personnes avec une déficience intellectuelle, développementale, physique, sensorielle ou psychologique.

Pour accéder à ce programme, il faut s’auto-identifier comme étant une personne en situation de handicap. Il n’est pas nécessaire de présenter un diagnostic officiel à un facilitateur indépendant pour avoir accès au programme. Cette approche à faibles barrières garantit l’inclusion de tous, peu importe le type de déficience et la présence ou l’absence d’un diagnostic officiel.

Importance de l’indépendance

Le but du programme de facilitation indépendante est de prioriser le développement de l’autonomie au lieu d’encourager la dépendance envers les autres.

Le programme est centré sur l’Individu; cela veut dire que la priorité des facilitateurs est de déterminer les objectifs et les besoins des personnes. Cette approche permet aux personnes de prendre les rênes et de mettre sur pied leur propre plan d’action. Par exemple, au lieu de simplement remplir des formulaires au nom des personnes desservies, les facilitateurs peuvent guider le processus avec le but de développer leurs compétences et leur confiance. L’objectif est toujours de travailler en collaboration avec la personne, et non pas à sa place.

Autant que possible, nous opérons selon le principe que les facilitateurs soutiennent les personnes « juste assez ». Nous voulons nous assurer d’offrir le montant de soutien idéal pour chaque individu afin de favoriser l’indépendance.

Soutien personnalisé et centré sur la personne

Durant la période d'accueil d'une nouvelle personne, l'objectif principal des facilitateurs indépendants est de créer un plan d'action centré sur la personne. Le plan d'action est développé en fonction des besoins uniques de chaque individu. La conception du plan d'action peut demander une seule rencontre ou plusieurs rencontres. Durant les premières rencontres, les facilitateurs apprennent à connaître la personne, visent à mieux la comprendre, se familiarisent avec les barrières auxquelles elle doit faire face, et aident la personne à identifier le soutien nécessaire pour combler ses besoins.

Pour certaines personnes, du soutien peut prendre la simple forme d'une conversation à propos des programmes disponibles, d'un aiguillage vers les bonnes personnes-ressources, des étapes à suivre pour faire une demande et d'une planification de la suite des choses. Pour d'autres personnes, un soutien plus poussé est nécessaire, comme de l'aide pour entrer en contact avec un organisme communautaire, un accompagnement pour remplir des demandes, ou une confirmation d'accès à un moyen de transport pour obtenir les services d'une ressource particulière. Bref, le degré de soutien varie en fonction des besoins de chaque personne.

Flexible et facile d'accès

Le programme de facilitation indépendante est spécifiquement conçu pour être flexible et facile d'accès. Le but est de combler les besoins uniques et les préférences des personnes qui font une demande de soutien. Il existe plusieurs façons d'accéder au programme. En voici quelques-unes.

- Communication par téléphone ou par courriel.
- Réseautage avec un membre du personnel durant un événement.
- Aiguillage provenant d'un autre organisme sans but lucratif (comme Capacité Nouveau-Brunswick) ou le ministère du Développement social.

Les services sont offerts sous plusieurs formes, comme les rencontres sur place, les appels téléphoniques, les échanges par courriel ou les rencontres virtuelles. La méthode de communication varie selon les besoins de la personne qui nécessite du soutien. Le programme est non seulement disponible en français et en anglais, mais des services d'interprétation dans d'autres langues sont également disponibles grâce à de multiples partenariats avec des groupes locaux.

Autant que possible, la règle d'or est que nos facilitateurs indépendants soutiennent les personnes selon une approche d'accompagnement, et non pas une prise de contrôle du processus.

Aperçu

Aperçu du programme de navigation

Le programme de facilitation indépendante d'Inclusion NB vient en aide aux adultes âgés de 19 à 64 ans avec une déficience intellectuelle, développementale ou autres dans l'ensemble de la province du Nouveau-Brunswick. L'équipe de facilitation indépendante reçoit en moyenne 150 demandes par année (sans compter les demandes d'information générale). Ce programme aide les personnes à naviguer les ressources communautaires, les programmes gouvernementaux ainsi que tout autre service qui rencontre leurs buts et objectifs.

L'équipe de facilitation indépendante offre du soutien aux individus qui présentent une demande au Programme de soutien aux personnes ayant un handicap (PSPH), soit un programme provincial qui vise à allouer du financement aux personnes en situation de handicap avec des besoins non satisfaits. L'équipe offre également du soutien aux personnes qui ne sont pas admissibles au PSPH en les aidant à obtenir du soutien communautaire ou tout autre type de soutien qu'elles nécessitent.

Les facilitateurs indépendants peuvent aider les personnes de plusieurs façons. En voici quelques-unes.

- Travailler sur leurs objectifs futurs.
- Identifier les mesures de soutien nécessaires en fonction de leur handicap, et trouver des solutions pour satisfaire ces besoins.
- Remplir des demandes pour des programmes et des services gouvernementaux ou communautaires, comme de l'aide financière ou le Programme de soutien aux personnes ayant un handicap.
- Remplir des demandes pour des programmes comme le régime enregistré d'épargne-invalidité (REEI) ou le crédit d'impôt pour personnes handicapées (CIPH).
- Prendre des décisions éclairées en fonction de toutes les options disponibles pour leur communauté.
- Bâtir des liens au sein de leur communauté et élargir leur réseau social.

Les facilitateurs indépendants d'Inclusion NB possèdent de l'expérience professionnelle au sein d'un organisme sans but lucratif ou en services sociaux. Ils possèdent également tous un baccalauréat dans un domaine connexe. Chaque facilitateur est généralement responsable de 10 à 15 cas à la fois. Les facilitateurs font preuve de flexibilité en ce qui concerne le temps alloué pour chaque personne; or, ils essaient autant que possible de respecter un échéancier afin de s'assurer que les enjeux des personnes sont réglés dans un délai raisonnable. Environ 70 % des dossiers sont réglés en moins de trois mois depuis l'adhésion au programme. Bien entendu, les personnes sont toujours encouragées à reprendre contact avec un facilitateur dans l'éventualité où de nouveaux besoins se manifestent.

Financement

Le programme de facilitation indépendante d’Inclusion NB est financé par des contrats gouvernementaux et des levées de fonds. Inclusion NB a établi une relation solide avec le ministère du Développement social qui finance une grande partie de ses activités. Pourtant, le financement disponible est insuffisant pour couvrir tous les coûts; c’est pourquoi l’équipe de la recherche de fonds organise des levées de fonds pour garantir la continuité du programme.

L’équipe de facilitation indépendante est formée de trois facilitateurs qui travaillent directement avec les personnes, ainsi que d’un gestionnaire qui aide durant le processus de facilitation. La limite de fonds disponibles a un impact sur le nombre de personnes qui peuvent tirer avantage du programme et sur la portée des services à travers la province. À l’occasion, l’équipe doit miser ses efforts sur des régions spécifiques en raison des contraintes financières, ce qui peut entraîner des périodes d’attente ou une couverture limitée dans certaines régions.

Défis

Un des défis principaux du programme de facilitation indépendante d’Inclusion NB est le manque de personnel pour répondre à la demande de services grandissante. En effet, à 35,3 %, la province du Nouveau-Brunswick se classe en deuxième position pour les taux canadiens les plus hauts de population en situation de handicap¹. Oui, le programme est efficace pour venir en aide à la population, mais encore beaucoup de gens ont besoin de soutien. De plus, la période d’attente peut être plus longue pour les personnes qui habitent certaines régions de la province, soit les régions qui n’accueillent pas un facilitateur sur place.

Le programme prend les mesures nécessaires pour remédier à la situation (comme planifier des rencontres virtuelles avec les personnes qui habitent trop loin du facilitateur le plus près). Toutefois, une augmentation du nombre de facilitateurs disponibles aiderait à régler cette problématique en plus de permettre à plus de gens de recevoir du soutien en temps opportun.



**People First
of Canada**



**Personnes
D'abord du
Canada**



THE UNIVERSITY OF BRITISH COLUMBIA

Canadian Institute for Inclusion and Citizenship

Financé par



Normes d'accessibilité
Canada